

Plan d'action 2000-2001

B. VOLET ÉDUCATION

Orientations

- . Promouvoir la réflexion et l'information en éducation relative à l'environnement dans le cadre des programmes d'étude en vigueur
- . Aider la Commission scolaire de Montréal et ses divers milieux à sensibiliser les élèves et son personnel à la construction d'un monde écologique, pacifique et solidaire

Moyens

1. Évaluer, bonifier et orchestrer le concours « Mission éco-énergie »
2. Poursuivre l'étude des nouveaux programmes afin de tisser des liens entre ces derniers et l'éducation relative à l'environnement (ERE)
3. Participer, dans la mesure du possible, aux colloques, congrès ou conférences ayant un lien avec l'éducation relative à l'environnement
4. Participer à la rédaction des activités pédagogiques initiée par les écoles Marie-Rivier et Saint-Noël-Chabanel en vue de mettre en place, au CFER, un laboratoire en environnement
5. Organiser une ou quelques sessions de formation à l'intention principalement des enseignantes et enseignants de la commission scolaire de Montréal.
 - “ Mission Éco-énergie ”
 - L'ERE¹, les programmes d'étude et certains éléments de la réforme :
compétences disciplinaires: éducation à la citoyenneté,
domaines de vie: santé, consommation et environnement
6. Faire la promotion des Écoles vertes Brundtland (EVB) et aider les établissements de la commission à le devenir
7. Informer les écoles de l'existence de certains sites Internet au service de l'environnement comme par exemple le site des Établissements verts Brundtland, celui de Recyc-Québec, de l'Agence de l'efficacité énergétique, etc.
8. Créer un site Internet pour le comité central de l'environnement

¹ ERE : Éducation relative à l'environnement